

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. EL HASSOUNI**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** : M. MASSON - M. IZIMER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - M. BORDAT**OBJET****DE LA DELIBERATION****Réseau Métropole Rhin-Rhône - Biennale des musées - Bibliothèque municipale - Exposition « Tout jeter ? tout garder ? et réinventer ? » - Don d'ouvrages**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En relation avec l'exposition « Tout jeter ? tout garder ? et réinventer ? », organisée du 23 avril au 20 septembre 2010, la Bibliothèque municipale souhaite proposer la distribution au public de huit cents ouvrages retirés de ses collections de prêt.

Il s'agit de sensibiliser le public au cycle du livre en bibliothèque, de sa naissance, l'acquisition, à sa mort, le « désherbage ». Ce dernier terme désigne l'opération qui permet le renouvellement des collections par l'élimination des ouvrages en exemplaires multiples, obsolètes ou défraîchis qui n'entrent pas dans une politique de conservation.

Cette distribution, accompagnée d'actions de médiatisation spécifiques, serait organisée le samedi 4 septembre 2010 dans les bibliothèques « centre-ville adultes » (La Nef) et de la Fontaine d'Ouche. Ses conditions seraient fixées dans le cadre du règlement joint au rapport.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider, en relation avec l'exposition « Tout jeter ? tout garder ? et réinventer ? », le don au public de huit cents ouvrages retirés des collections de prêt de la Bibliothèque municipale ;

- 2 - approuver le règlement fixant les conditions de la distribution de ces ouvrages, annexé au rapport ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 6/07/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 2 JUIL. 2010



**Bibliothèque municipale de Dijon**  
**Exposition « Tout garder ? tout jeter ? et réinventer ? »**  
**Don d'ouvrages**

**REGLEMENT**

**Préambule**

La Ville de Dijon, par l'intermédiaire de sa Bibliothèque municipale, propose une action dans le cadre de l'exposition « Tout garder ? tout jeter ? et réinventer ? » qui vient s'ajouter au prêt d'ouvrages pour le salon de lecture accompagnant l'exposition.

Elle souhaite profiter de cette thématique pour expliquer ce qu'est le cycle du livre en bibliothèque de sa naissance, l'acquisition, à sa mort, le « désherbage ». Ce dernier terme désigne l'opération qui permet le renouvellement des collections en bibliothèque en éliminant des rayonnages les ouvrages en exemplaires multiples, obsolètes ou défraîchis qui n'entrent pas dans une politique de conservation.

C'est pourquoi huit cents ouvrages, retirés des collections de prêt de la bibliothèque municipale, destinés aux adultes ou aux jeunes, fictions ou documentaires, seront proposés au public jusqu'à épuisement du stock le samedi 4 septembre 2010 de 10h à 12h à la bibliothèque « centre-ville adultes » La Nef et à la bibliothèque de la Fontaine d'Ouche.

Une médiatisation particulière sera mise en oeuvre pour l'occasion :

- échanges avec les bibliothécaires (sur la politique d'acquisition, les plans de conservation etc.) ;
- installation d'un panneau-toile devant servir de support didactique pour expliquer ce qu'est le « désherbage » ;
- détournement ludique des habituelles tables de présentation d'ouvrages que l'on peut rencontrer en bibliothèque.

**Règlement**

**Article 1**

Dans le cadre de l'exposition « Tout garder ? tout jeter ? et réinventer ? », la Ville de Dijon donne au public huit cents ouvrages retirés des collections de sa Bibliothèque municipale, cette élimination étant basée sur les critères professionnels en vigueur.

Chaque ouvrage sera dûment retiré du catalogue de la bibliothèque et portera un tampon conçu pour l'occasion avec le texte suivant :

"Tout garder ? tout jeter ? et réinventer ? »

Ouvrage éliminé des collections et

offert par la Bibliothèque municipale de Dijon"

Le nombre d'ouvrages destinés au don est strictement limité à huit cents.

**Article 2**

Les ouvrages seront disponibles samedi 4 septembre 2010 dans les bibliothèques « centre-ville adultes » (La Nef 1, place du Théâtre) et de la Fontaine d'Ouche (centre commercial de la Fontaine d'Ouche), de 10h à 12h.

**Article 3**

Cette action est strictement réservée aux particuliers, sans aucune obligation d'inscription à la Bibliothèque municipale de Dijon. Chaque personne pourra bénéficier du don de deux ouvrages au maximum, dans la limite des stocks affectés à chacun des deux sites.